



SAMEDI 13 FEVRIER 2016.
SAINT JUNIEN (87) Salle n° 2 du Centre Administratif.
REUNION DU COMITE DIRECTEUR.

Membres présents : Edmonde VILAIN – Michel BOTTE – Daniel DEPALLE – Jean Pierre DUBOIS – Michel DUPUIS – Patrice FASQUEL – Jacques GOUPIL – Jean Michel GRIGNON – Daniel LAPIERRE – Frédéric LINARD – Jean Pierre MISSERI – Jean Claude POINSIGNON – Jean Luc QUERNEC – Christian ROGEAUX – Thierry THEAUDIN .

Membres excusés : Ollivier AFFILE – Marcel DETHOREY – Denis PERIGOIS.
Fernand DE CASTRO – Jean Pierre GAILLAC – Michel POLYDOR (Vérification des comptes des groupements)

Membre absent : Patrick SOLBES.

Jean Michel GRIGNON ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.
Les commissions technique et grandes épreuves ont largement dégrossi tous les points figurant à l'ordre du jour. Le Comité Directeur devra valider les propositions qui lui seront faites.

Le point sur le calendrier → Jean Claude POINSIGNON : Nous avons bien avancé et on ne devrait pas avoir trop de problème pour le terminer.

Présentation du calendrier mis à jour avec les dernières infos. Il reste quelques épreuves sans candidature, des précisions sur des lieux et quelques confirmations. Nous verrons ce soir avec les Prédents de CR.

Les documents pour les différentes épreuves → Jean Luc QUERNEC :

Pour les épreuves feeder, 2 feuilles à saisir « Coupe » et « par équipe » . 1 seul règlement par le CR. Date limite d'inscription le 30 avril.

Pour les Clubs : mêmes fichiers que les années précédentes. 25 € pour les qualifications régionales et 25 € pour la participation à la finale. Date limite pour les confirmations pour la finale 15 mai.

Pour la Coupe de France (ex GN) pas de changement. Date limite 31 juillet avec dérogation possible au 15 août mais pas au delà.

Pour les Féminines : mise au point du questionnaire pour l'enquête sur le championnat et du document d'engagement pour la Coupe de France. Date limite d'inscription 31 mars.

Le document sera uniquement rempli par les filles.

Pour la Coupe vétérans : dans un premier temps il faut fixer les âges pour les 3 catégories. Plusieurs possibilités sont proposées. Finalement, toujours 3 catégories : 56 à 65 ans, 66 à 75 ans et + de 75 ans. Le nombre de participants risque d'exploser car le nombre de licenciés est important pour chaque catégorie : 149 pour les + de 75 ans, plus de 1000 dans les 2 autres catégories. Le nombre de participant habituel se situait environ à 250 et il faudra prévoir une nette augmentation. Heureusement sur les parcours de Saint Quentin ça devrait passer et ce sera une excellente répétition pour l'organisation du Championnat du Monde des Clubs.

Inscription 10 € 30 jours avant l'épreuve.

Pour les corpos, Daniel DEPALLE gèrera.

Un tableau récapitulatif pour les dates , les tarifs d'engagements, les responsables par épreuve sera établi.

Parcours Saint Quentin → Jean Michel GRIGNON. Une visite a été organisée où étaient présents Edmonde, Jean Luc, Frédéric, Patrice, Jacques et moi même.

Nous avons été remarquablement reçus par la municipalité avec, entre autre, un car à disposition pour se déplacer sur les secteurs.

Le parcours du Quai Gayant est remarquable. Sur le secteur Jean Bouin, des travaux seront nécessaires sur environ 750 m avec la pose de palplanches pour redresser les berges. Les travaux réalisés, ce parcours sera également superbe.

Trois autres secteurs ont été visités, plus compliqués d'accès et plus éloignés et la municipalité souhaite que les parcours en ville soient privilégiés. La salle pour l'accueil est prévue et on a apprécié la très grande motivation des intervenants. Nous remercions Christian VILAIN qui est revenu le lendemain et participé à différents relevés pour monter le dossier pour VNF. L'ancien Maire Président de la Région, Xavier BERTRAND, interviendra personnellement auprès des VNF.

La commission donne un avis très favorable d'autant plus que Saint Quentin a l'habitude de recevoir régulièrement des grandes manifestations sportives.

Précision de Jacques : à l'AG de la FIPSeD d'avril, je confirmerai la candidature de la France pour le Championnat du Monde des Clubs 2017 et proposerai SAINT QUENTIN.

Le Comité Directeur valide la candidature de Saint Quentin pour une organisation le premier weekend de juillet. La commission technique de la FIPSeD visitera certainement les sites et il faudra, avec la municipalité, tout faire pour soigner la réception du responsable FIPSeD.

Labellisation des parcours championnats → Jean Michel GRIGNON : Daniel DEPALLE a réalisé une première approche en recensant les différents parcours utilisés pour les championnats pêche mixte, moulinet et plombée depuis ces 5 dernières années.

En partant de ce support, on peut commencer à travailler en prenant des renseignements complémentaires auprès des CR, des CD. Il faudra ensuite dresser une liste des différents sites par catégorie de championnats : 36 ou 45 , pêche mixte, moulinet, feeder. Notre charte championnats actuelle devra être modifiée. Pour labelliser les parcours il faudra prendre en compte les aspects accès des secours, sécurité des pêcheurs et, sur ces points, la commission médicale devra apporter son concours.

Il faudra également étudier les parcours grandes épreuves avec, la aussi, la prise en compte des différents aspects sécurité des pêcheurs totalement différents que sur les championnats individuels.

Quand nous aurons récupéré les informations complémentaires sur les parcours, les propositions de la Commission médicale, nous ferons une réunion de la Commission Technique pour établir un document labellisation.

Licences → Jean Luc QUERNEC : avec Michel nous avons essayer de simplifier avec un seul fichier individuel. La deuxième colonne sociétés initialement prévue pour les clubs corporatifs sera supprimée car il y avait un risque d'erreur évident.

Pour les corpos, il n'y a plus de double licence. La solution : les corpos seront considérés comme épreuves et non plus comme licenciés. Dès l'inscription des clubs, je transmettrai le fichier à Daniel DEPALLE qui contactera les clubs pour fourniture de la liste des pêcheurs liés à la structure ainsi que celle des pêcheurs dits « extérieurs »

Pour les handicapés, traitement habituel.

Avec ce fichier licences, on devrait parvenir à avoir, enfin, un fichier à jour mais à condition que les fiches « demande de licence » soient effectivement remplies par tous les licenciés. Un rappel sera fait aux présidents de CR pour qu'ils comprennent l'importance de cette fiche.

Réorganisation des Championnats → Jean Claude POINSIGNON : pour la majorité des CR il va être difficile d'organiser des championnats régionaux dans le cadre réel de la région. Un exemple avec la nouvelle région Aquitaine/Limousin/Poitou Charentes : pour les vétérans il y a plus de 250 participants potentiels d'où la nécessité d'organiser des championnats de groupe. Pour cette année, j'ai conservé l'appellation des 3 anciennes régions mais il sera possible, de maintenir ce découpage ou de le modifier. Les groupes pourront être considérés comme des « Promotions Régionales » Chaque CR règlera ses championnats au sein de son Comité.

Pour les jeunes : le nombre de participants sur chaque zone de 2^{ème} division est difficile à évaluer. Une simulation a été faite en se basant sur les participations 2015 , les nouvelles catégories d'âges, les nouvelles zones.

Pour le championnat 1^{ère} division, il a été prévu 39 qualifiés pour les U15, 36 pour les U20 et 30 pour les U25 qualifiés au prorata du nombre de participants sur chacune des 2^{ème} divisions. Les inscriptions pour les 2^{ème} divisions , uniquement par les CR, devront être faites au 30 avril.

Pêche à la plombée → Frédéric LINARD : parmi les qualifiés pour les 3^{ème} divisions figurent 2 « étrangers » : un en Limousin et un en PACA, que faire ? Pas de dérogation : un pêcheur « étranger » ne peut participer à un championnat national individuel. Pour les championnats par équipes, possibilité d'inclure un « étranger ».

→ **Thierry THEAUDIN** : la priorité est la Coupe de France , il faut donner la possibilité à un maximum de participer. La Coupe se déroulera le samedi et le dimanche et le championnat par équipes le jeudi et le vendredi. Pour la Coupe, certaines places risquent de ne pas être pêchées mais il sera possible de prévoir un secteur « vierge » en réserve.

Capitaines U23 et Vétérans → Jean Michel GRIGNON : le Comité Directeur ayant décidé de se séparer de Didier GUESSARD et de Patrick SOLBES, capitaines des U23 et des Vétérans, les délégués des ces 2 équipes avaient été mandatés par le Comité Directeur de janvier 2015 de rechercher des capitaines.

→ **Daniel DEPALLE** : pour les vétérans Paul Louis LAFONT est proposé. Il présentera son staff demain à l'AG.

→ **Jean Luc QUERNEC** : pour les U23, Gilles CAUDIN est proposé. Capitaine Adjoint, Michel FADEAU. L'ensemble du staff sera donné demain à l'AG.

Ces propositions sont validées par le Comité Directeur sauf Christian ROGEAUX qui estiment que, ne connaissant pas ces personnes, il ne peut valider. Une présentation aurait été souhaitable. Edmonde VILAIN donne les renseignements à Christian qui valide les propositions.

Questions diverses → Jean Michel GRIGNON : pour 2017, il serait nécessaire de revoir le système de désignation des Délégués et Capitaines des équipes.

Le Comité Directeur propose les délégués qui devront être membres de celui-ci.

Les délégués proposent les capitaines d'équipes qui devront être hors Comité Directeur. Il n'est pas tellement normal qu'un capitaine soit également membre du Comité Directeur.

Autre point, un capitaine d'équipe ne pourra en aucun cas être impliqué dans une autre équipe (capitaine adjoint, staff) Jean Michel précise qu'avec cette proposition il se pénalise étant lui-même capitaine des U14 et membre du Comité Directeur mais ce système aura le mérite d'être clair.

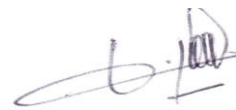
→ **Jean Luc QUERNEC** revient sur un point du règlement sportif : la commission technique a décidé d'interdire la présence de personnes dans les rings et ce, pour tous les championnats. On assistait à trop de dérives avec des personnes pratiquement à côté du pêcheur surtout chez les seniors alors qu'on interdisait toute présence dans les rings pour les jeunes. Cherchez l'erreur.

Le Comité Directeur valide.

→ **Jean Michel GRIGNON** : comme je l'ai indiqué hier à la Commission Technique et grandes épreuves, Didier GUESSARD a demandé à être entendu par la Commission d'Appel. Par politesse il a été accepté de le recevoir. Par contre Ollivier Affilé et Marcel DETHOREY étant indisponibles il est nécessaire de désigner un membre du Comité Directeur pour cette commission.

Michel BOTTE se propose. Validation par le Comité Directeur.

Le Secrétaire Général



Daniel DEPALLE

Rappel de l'ordre du jour :

- Validation des documents d'engagements aux grandes épreuves.
- Validation du document d'enquête pour les féminines.
- Saint Quentin : visite des parcours, rapport de la commission technique.
- Parcours championnats : listing des parcours labellisés.
- Licences, finalisation du fichier.
- Le point sur l'articulation des championnats.
- Les championnats Jeunes : simulation en fonction des nouvelles catégories.
- Les championnats vétérans : impact du passage à + de 55 ans.
- Les championnats pêche à la plombée, décision pour la participation des pêcheurs « étrangers »
- Le calendrier 2016.
- Capitannats des équipes U23 et Vétérans.
- **Homologation des parcours championnats et grandes épreuves (Certification)**
- Questions diverses.